



# LES FONDS EUROPEENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENTS – FESI

---

# EN MARTINIQUE



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



# Dialogues



*Les webinaires de la Direction des Fonds Européens*

## Les FESI... Les FESI c'est quoi ?

Vous êtes un porteur de projets, un bénéficiaire ou tout simplement curieux !

Connectez vous aux webinaires "Dialogues" prévus  
**les 28 mai, 4, 11 et 18 juin 2021, entre 9h et 11h**

Vous souhaitez en savoir plus sur les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)

Une micro-crèche, des formations, des aides aux investissements sont autant de projets finançables grâce aux FESI.

Plus d'informations sur le site [Europe-martinique.com](http://Europe-martinique.com) et sur les réseaux sociaux de la Collectivité territoriale de Martinique.

La Direction des Fonds Européens (DFE)

Contact : [communicationDFE@collectivitedemartinique.mq](mailto:communicationDFE@collectivitedemartinique.mq)



PRÉFET DE LA MARTINIQUE





# Perspectives 2021 - 2027

*Les priorités de développement de la Martinique  
pour le PO FEDER FSE+*



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## PRIORITE 1

### La Martinique un Territoire de mobilisation d'intelligence au service d'un nouveau modèle de développement

- Recherche et innovation
- Pratiques digitales pour des entreprises martiniquaises
- Renforcer continuité territoriale numérique de la Martinique

## PRIORITE 2

### Domicilier en Martinique une production plus durable

- Garantir la transition vers une économie circulaire
- Viser l'amélioration des performances et l'efficacité énergétique,
- Garantir une gestion durable de l'eau



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



### PRIORITE 3

## Connecter la Martinique à l'extérieur et garantir en interne une mobilité durable

- Faire de la mobilité durable intermodale un enjeu de développement durable
- Accompagner les travaux d'extension de l'Aéroport et de modernisation des ports.

### PRIORITE 4

## Faire du capital humain un levier du développement

- Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusif dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- Assurer l'adaptation des travailleurs aux mutations du marché du travail



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## PRIORITE 5

### Faire de la Martinique un territoire plus inclusif

Avec le FSE+ permettra de :

- Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité ;
- Améliorer l'accès à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi
- Promouvoir l'emploi indépendant de l'économie sociale et solidaire
- Promouvoir l'intégration sociale

## PRIORITE 6

### Une Martinique mieux aménagée

- Apporter des services d'appui avancé aux entreprises
- Développer des infrastructures commerciales et des parcs d'activités économiques
- Favoriser un aménagement plus équilibré du territoire par le développement des pôles



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## Le projet de PO FEDER FSE+ se chiffre en l'état actuel des négociations comme suit :

Fonds	
FEDER	494 404 763
<i>dont ASRUP FEDER</i>	<i>74 107 143</i>
	<b>494 404 763</b>
FSE+	203 595 239
<i>dont ASRUP FSE+</i>	<i>24 107 143</i>
	<b>203 595 239</b>
<b>Total Global</b>	<b>698 000 002 €</b>



PRÉFET DE LA MARTINIQUE





# Perspectives 2021 - 2027

*Les priorités de développement de la Martinique  
pour le PO FEAMPA*



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



# Rappel du diagnostic

- La pêche martiniquaise est artisanale, encore trop peu compétitive. Des enjeux sont identifiés en terme de formations, d'organisations et d'infrastructures.
- La filière aquacole a été affectée notamment par des dégradations d'environnement. Les dispositifs de commercialisation et de transformation pour les deux filières sont trop peu développés. Une synergie entre les autres filières de l'économie bleue est à développer.



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## Orientation 1

Développer tout le potentiel de la pêche

## Orientation 2

Assurer le développement de l'aquaculture

## Orientation 3

Améliorer les conditions de commercialisation et de transformation



## Orientation 4

Assurer une meilleure articulation avec les autres filières de l'économie bleue

## Orientation 5

Favoriser une meilleure planification et surveillance maritime

## Orientation 6

Le Plan de Compensation des Surcoûts - PCS



# Système de gestion

- Le cadre réglementaire européen, a retenu la **désignation d'une Autorité de Gestion unique au plan national pour le FEAMP**. Le principe actuel est reconduit avec l'Etat central, Autorité de Gestion (AG) et les Régions, donc la CTM, comme **organismes intermédiaires (OI)**.
- Un programme Opérationnel National a été élaboré pour l'ensemble des régions. S'agissant plus particulièrement des Outre - Mer, un Plan d'Action de chacune des 6 RUP françaises sera annexé au Programme Opérationnel National selon un canevas et un format défini réglementairement.
- Pour exercer les fonctions d'Organisme Intermédiaire, il appartient à la CTM, de solliciter le bénéfice d'une délégation de gestion pour la période 2021-2027 pour les mesures régionales du programme FEAMP.



# Le projet de PO FEAMPA se chiffre en l'état actuel des négociations comme suit :

<b>FEAMPA</b>	
Enveloppe Nationale	3 619 000 €
Enveloppe Europe/ Martinique	16 582 000 €
Dont Plan de Compensation des Surcouts (PCS)	5 000 000 €
TOTAL	20 201 000 €
Assistance Technique (AT)	995 000 €
TOTAL AT INCLUSE	<b>21 196 000 €</b>



PRÉFET DE LA MARTINIQUE





# Perspectives 2021 - 2027

*Les priorités de développement de la Martinique  
pour le PO FEADER*



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## Règlement n° 2020/2220 du 23 décembre 2020

- Prolongation de la durée des Programme de Développement Rural (PDR) de 2 ans
- Crédits supplémentaires de « transition » : + 32 M€
- Modification des PDR Principe de “non régression environnementale”
- **5% minimum** pour LEADER (enveloppe “transition”)
- **4% maximum** pour l’assistance technique



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



## Règlement n° 2020/2220 du 23 décembre 2020

- Intégration du FEADER “Relance” dans les PDR modifiés : + 16,3 M€
- Principe de “non régression environnementale”
- Au moins 37% du FEADER “Relance” consacré aux dépenses environnementales et à LEADER:
  - Agriculture biologique ;
  - Atténuation des changements climatiques et adaptation à ces changements;
  - Conservation des sols, y compris le renforcement de la fertilité du sol grâce à la séquestration du carbone;
  - Amélioration de l'utilisation et de la gestion de l'eau, y compris les économies d'eau;
  - Création, conservation et restauration des habitats favorables à la biodiversité;
  - Réduction des risques et des effets de l'utilisation de pesticides et d'antimicrobiens;
  - Bien-être des animaux;
  - Activités de coopération Leader





# Perspectives 2023 - 2027

*Les priorités du prochain PSN FEADER*



# Rappel du diagnostic

- L'agriculture martiniquaise s'appuie sur un patrimoine environnemental riche, mais exposé aux risques naturels, à l'utilisation de produits phytosanitaires, aux perturbations d'origine anthropiques. Une urbanisation peu maîtrisée limite l'accès au foncier, dans des zones rurales peu attractives car caractérisées par un déficit en termes de services de proximité.



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



# Principales orientations

**Orientation 1**    Rendre l'agriculture plus compétitive

**Orientation 2**    Rendre l'agriculture plus durable

**Orientation 3**    Rendre l'agriculture plus performante

**Orientation 4**    Rendre les zones rurales plus attractives



Retrouvez les informations relatives  
aux **Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI)**  
**Sur le site**

<http://www.europe-martinique.com/>

Cellule Appui aux porteurs

**Nadine MARIE – OLIVE**

**David THESEE**

[appui.europe@collectivitedemartinique.mq](mailto:appui.europe@collectivitedemartinique.mq)



PRÉFET DE LA MARTINIQUE





# Merci de votre attention !



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

